



Midi-Pyrénées Energie – « Eco-chèque Logement Midi-Pyrénées »
Formulaire de demande - Page 1/2

DEMANDE D'UN « ECO-CHEQUE LOGEMENT MIDI-PYRENEES »

REALISATION DE TRAVAUX D'ECONOMIES D'ENERGIE PERMETTANT D'ATTEINDRE
UN GAIN ENERGETIQUE D'AU MOINS 25% APRES TRAVAUX

RAPPEL DE LA PROCEDURE

1. Vérifiez que vous êtes éligible à un éco-chèque logement (*)

2. Avant le commencement des travaux, adresser à :

« Eco-chèque Logement Midi-Pyrénées »
BP 80078
51203 EPERNAY CEDEX

un dossier complet de demande d'éco-chèque comprenant :

- le présent formulaire dûment complété et signé
- un diagnostic de performance énergétique (Méthode 3CL/DPE), réalisé par un diagnostiqueur certifié par un organisme accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation), faisant apparaître de manière claire les travaux prévisionnels d'amélioration énergétique, l'étiquette énergétique avant travaux, l'étiquette énergétique après travaux OU une étude thermique réalisée par un professionnel indépendant respectant les critères de la Méthode DIALOGIE (Ademe) et présentant le même gain énergétique. Nous vous rappelons que seules les demandes faisant apparaître un gain de 25% après travaux sont éligibles.
- le(s) devis du/des professionnel(s) daté(s) de moins d'un an, correspondant aux travaux figurant sur ce DPE, accepté(s) avec la mention « bon pour accord », daté(s) et signé(s)
- pour les propriétaires occupants : la copie des derniers avis d'imposition de toutes les personnes vivant dans le logement (*avis de l'année N-2 si la demande est adressée avant le 31 août inclus de l'année N, ou avis de l'année N-1 si la demande est adressée après le 31 août de l'année N*).
- OU pour les propriétaires bailleurs : la convention signée avec l'Anah

3. Si votre demande est complète et éligible, vous recevrez un éco-chèque utilisable pendant un an auprès des professionnels ayant conventionné avec la Région Midi-Pyrénées (liste disponible sur www.midipyrenees.fr) et pour la réalisation de tout ou partie des travaux qui ont fait l'objet des devis transmis avec votre demande.

(*) CRITERES D'ATTRIBUTION D'UN « ECO-CHEQUE LOGEMENT MIDI-PYRENEES »

		MONTANT DE L'ECO-CHEQUE	
		Le montant dépend du revenu fiscal annuel du foyer du demandeur	
PROPRIETAIRES OCCUPANTS	Les revenus fiscaux doivent être inférieurs ou égaux aux plafonds de revenus fixés dans le tableau ci-après. Le montant de l'Eco-chèque Logement est de 1 500 €.	Nombre de parts fiscales	PLAFOND Revenu annuel fiscal de référence
		1 ou 1,5	18 000 €
		2	25 200 €
		2,5	32 500 €
		3	36 000 €
		3,5	40 000 €
		4	45 000 €
		Par part fiscale supplémentaire	+ 4 000 €
PROPRIETAIRES BAILLEURS	Les propriétaires bailleurs doivent avoir conventionné avec l'Anah. Le montant de l'Eco-chèque Logement est de 1 000€.	Le plafond de revenus ne s'applique pas.	

Pour toutes précisions :

Contactez nos conseillers au : 05 56 97 74 46

Connectez vous sur : www.midipyrenees.fr / rubrique développement durable



Midi-Pyrénées Energie – « Eco-chèque Logement Midi-Pyrénées »
Formulaire de demande - Page 2/2

Identification du demandeur		Adresse de l'installation si vous êtes bailleur	
<input type="checkbox"/> Propriétaire occupant (case à cocher obligatoire)		Adresse :
<input type="checkbox"/> Propriétaire bailleur		
Nom, Prénom	Code Postal / Ville :
ou Raison sociale :
Adresse :

Code Postal / Ville :
Téléphone :
Mail :

REALISATION DE TRAVAUX D'AMELIORATION ENERGETIQUE PERMETTANT D'ATTEINDRE UN GAIN ENERGETIQUE D'AU MOINS 25% APRES TRAVAUX			
Nombre d'occupants permanents :		Consommation (en kWh _{EP} /m ² /an)	Etiquette énergétique
Nature des travaux d'amélioration énergétique prévus :	Avant travaux		
	Après travaux		
Coût total des travaux envisagés selon devis joint(s)			
Ensemble des travaux :€ HT	Main d'œuvre : € HT	Total HT :	€
	Autres prestations : € HT	T.V.A. :	€
		Total TTC :	€

Nous certifions sur l'honneur que les informations fournies dans la présente fiche sont complètes et véritables.

- J'autorise le Conseil Régional Midi-Pyrénées à utiliser le mail transmis lors de notre inscription, à des fins d'évaluation du dispositif.**
- Je reconnais avoir pris connaissance des règles relatives au dispositif Eco-Chèque Logement Midi-Pyrénées.**

Nom et signature du demandeur :

Date : / /

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à délivrer aux particuliers l'aide « Eco-chèque logement Midi-Pyrénées ».
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Correspondant Informatique et Libertés du Conseil Régional Midi-Pyrénées – Direction des Affaires Juridiques - 22, boulevard du Maréchal Juin - 31406 TOULOUSE Cedex 9 (courriel : cil@cr-mip.fr).